

Appel A Projet - « Développement et Innovation » 2018

Filière forêt-bois Auvergne – Rhône Alpes

Qu'est-ce que l'innovation ?

Selon l'OCDE, l'Innovation est la mise en œuvre par l'entreprise ...

... « d'un nouveau produit, bien ou service, d'un procédé de production nouveau ou sensiblement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques d'une entreprise, l'organisation du lieu de travail ou les relations avec l'extérieur » ...

... l'innovation étant un facteur « Clé » de la compétitivité.

Elle peut être aussi bien technologique (procédés, produits) que non technologique (sociale, usages, marketing, communication, organisation...) et elle est souvent multidimensionnelle en impactant le développement de plusieurs de ces secteurs.

La filière bois et l'innovation en Auvergne-Rhône-Alpes

La forêt d'Auvergne Rhône-Alpes s'étend sur plus de 2,5 millions d'hectares soit 35% de son territoire. La filière bois dans cette région recoupe plus de 60 000 emplois à travers 20 000 entreprises, de la gestion forestière à la mise en œuvre dans la construction ou l'aménagement. Face au contexte économique actuel et avec de tels atouts, la filière forêt-bois répond parfaitement aux enjeux du Grenelle de l'Environnement et doit se développer pour augmenter son poids dans l'économie régionale en s'appuyant sur des circuits locaux. L'enjeu est à la fois environnemental, social et économique.

La filière bois régionale a besoin d'innovation pour répondre à ces enjeux : utilisation des nouvelles technologies de communication, adaptation de la stratégie commerciale, organisation interne ou externe améliorée, nouveaux procédés ou produits ...

C'est pourquoi, **la Région Auvergne-Rhône-Alpes lance cet Appel A Projet, dans le cadre de sa politique de soutien aux entreprises de la filière forêt-bois.**

L'interprofession Fibois Auvergne Rhône Alpes est le partenaire technique de la Région pour cet appel à projet et fait le relais auprès des entreprises pour **informer et recueillir les candidatures.**



Objet :

Cet appel à projet a pour objectif de faire avancer les entreprises lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise; qu'il soit organisationnel, technologique, stratégique...

Les entreprises qui seront accompagnées bénéficieront également d'un conseil après cet appel à projet pour continuer leur développement et utiliser d'autres dispositifs pour les étapes qui suivront.

Qu'apporte l'appel à projet aux lauréats ?

Une prise en charge des **dépenses externes immatérielles** liées à votre projet à hauteur de 80% de leur montant total (dans la limite d'une dépense éligibles de 10 000 €HT), la part restant à la charge de l'entreprise est de 20%.

N.B. : les dépenses de fonctionnement interne et d'investissement matériel ne sont pas éligibles.

Dépenses éligibles

Dépenses immatérielles liées à un projet de développement innovant telles que (*liste non exhaustive*):

- études technique, économique, stratégique, marketing
- tests techniques pour procédés ou produits
- prestations d'ingénierie, de communication, de design, de conseil en stratégie...

Le jury reste ouvert à l'étude de tout dossier démontrant l'effet levier de cette aide sur le projet de développement de l'entreprise.

Critères d'évaluation

- 1. Le caractère innovant du projet :** le produit, le procédé, le service ou l'objet du projet doit apporter une différenciation par rapport à ceux qui existent sur le marché
- 2. Le réel effet de levier** que représente cet appel à projet pour l'entreprise et/ ou pour la filière
- 3. Le potentiel commercial et de création d'emplois** liés au projet
- 4. La capacité du porteur à pérenniser le projet** après l'appel à projet
- 5. La présentation et la clarté du projet** relié aux objectifs de développement de l'entreprise



Pourquoi candidater ?

1. STRUCTURER votre projet et récolter des AVIS

Remplir un dossier de candidature vous aide à structurer votre projet. Il sera analysé par des professionnels et vous bénéficierez de l'avis du jury.

2. BENEFCIER d'ACCOMPAGNEMENT dans votre projet

Les projets sélectionnés par le jury seront accompagnés financièrement.

Les projets non retenus pourront être réorientés, retravaillés ou accompagnés vers d'autres dispositifs régionaux qui correspondraient mieux : accompagnements, financements...

3. UNE RECONNAISSANCE du réseau interprofessionnel et une COMMUNICATION auprès de la filière

La communication sur les projets, lauréats ou non, au sein du réseau interprofessionnel mettra votre entreprise en avant et votre projet en lumière (sauf demande de confidentialité de votre part).

Dates clefs de l'Appel A Projet

Dépôt des dossiers au plus tard le 7 avril.

L'évaluation des dossiers se fera par un jury composé de représentants de la Région, de chefs d'entreprises, d'experts de la filière forêt-bois et de l'accompagnement d'entreprises qui se réunira en avril pour noter le dossier. Les 5 dossiers avec les notes les plus élevées seront retenus et les résultats communiqués aux participants le fin avril.

Pour les lauréats, réalisation des prestations avant le 31 décembre 2018 (dates des factures faisant foi).

Qui peut candidater et comment ?

- Entreprise de la filière forêt bois implantée en Auvergne Rhône-Alpes
- Correspondant à la définition européenne de la PME (Moins de 250 salariés - CA inférieur ou égal à 50M€ et Total bilan inférieur ou égal à 43M€)
- Non filiale à plus de 25% d'une entreprise ne correspondant pas à ces critères

Demander le dossier de candidature par mail : a.laffont@fibois-aura.org.

Retourner ce dossier complété avant le 7 avril à Fibois Auvergne Rhône Alpes, par mail à a.laffont@fibois-aura.org ou par courrier à l'adresse suivante : Fibois Auvergne Rhône-Alpes - bâtiment Agravôle, 23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon cedex 07. Seuls les dossiers complets seront étudiés.

Dossier de candidature

AAP Développement et Innovation dans la filière bois

ENTREPRISE

- Identification de l'entreprise

Raison sociale

Forme juridique Date de création..... N°Siret

Adresse

Code Postal Ville

Tél. Fax.

Activité..... Capital social Code NAF

Effectif CA 2016 % export

Montant des dépenses en R&D 2016 Montant Investissement 2016

Faites-vous partie d'un groupe ? Oui Non

Si oui lequel Effectif Nationalité

Nom du dirigeant..... Email.....

Nom du responsable du dossier Fonction.....

Email Tel.....

L'entreprise :

- répond à la définition communautaire d'une TEP, PME ou filiale régionale d'un groupe. Oui Non
- est hors situation de redressement ou liquidation judiciaire : Oui Non
- est à jour de ses cotisations fiscales et sociales : Oui Non
- fait l'objet de poursuite administrative ou pénale (*environnement, social, concurrence ...*): Oui Non

- Présentation de l'entreprise

Historique, principales étapes de développement, principaux produits ou services, clients, savoirs faire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Éléments financiers de l'entreprise

	2015	2016	2017
Effectifs			
Chiffres d'affaires HT			
Excédent brut exploitation			
Résultat net			
Capacité d'autofinancement			

PROJET

- Constats qui vous ont mené à une action de développement / d'innovation (problématique, besoin...):

.....

.....

.....

- Définition du projet relié aux objectifs de développement de l'entreprise :

.....

.....

.....

.....

- Méthodologie et actions mises en place pour le projet. Etapes prévues, partenaires ou prestataires envisagés :

.....

.....

.....

.....

.....

- Retombées attendues (emploi, nouveaux produits, services, clients...) :

.....

.....

.....

.....

- Besoins et budget (accompagnés des devis correspondants dans la mesure du possible) :

	Montants prévus
Dépenses externes immatérielles liées au projet (<i>éligibles</i>)	
Dépenses internes liées au projet (<i>non éligibles – à titre indicatif</i>)	
Dépenses externes / Investissements matériels liés au projet (<i>non éligibles – à titre indicatif</i>)	

Note : Vous pouvez joindre à ce dossier toute pièce qui permettra au jury d'apprécier la qualité de votre projet (photos, schéma...).

L'entreprise ci-dessus fait acte de candidature à l'appel à projet « Développement et innovation » filière forêt bois Auvergne-Rhône-Alpes et certifie que les informations contenues dans ce dossier sont réelles et sincères, et déclare avoir pris connaissance du règlement joint et l'accepter sans réserve.

La candidature des entreprises de la filière bois d'Auvergne-Rhône-Alpes entraîne l'acceptation sans réserve des décisions du Jury et l'autorisation de communication sur le résultat de cet appel à projet sur tous les types de supports par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le réseau interprofessionnel d'Auvergne-Rhône-Alpes et ses partenaires.

Fait à le Cachet et signature du Dirigeant

Retourner à a.laffont@fibois-aura.org ou **Fibois Auvergne Rhône-Alpes - bât Agrapôle, 23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon cedex 07**

Appel à projet « Développement et Innovation dans la filière bois » - 2018
Région Auvergne-Rhône-Alpes